

# Hépatite B



Mise à jour  
12/11/2024

Informations relatives à  
Ambulances et transporteurs

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Virus de l'Hépatite B (virus ADN)

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Dans la communauté: par exposition percutanée (IV, IM, SC, intradermique) et muqueuse à des liquides biologiques (sang, salive, sécrétions vaginales et urétrales, lors de relations sexuelles, contact étroits familiaux (enfants), transmission verticale de la mère à l'enfant



A l'hôpital: lors d'accident avec exposition au sang ou liquides biologiques

---

## Période d'incubation

45 à 180 jours, en moyenne 60 à 90 jours

---

## Durée d'infectiosité

Pendant toute la période de l'infection avec présence d'antigènes HBsAg et/ou HBeAg (peuvent persister toute la vie chez les patients avec hépatite chronique).  
L'apparition des **anticorps anti-HBs** signe la fin de la contagiosité

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



L'application des Précautions Standard est suffisante



Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT en présence d'HBsAg:



si risque hémorragique important



lors des séances d'hémodialyse

---

## Matériel de soins



Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique.



Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

### Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

### Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

### Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Mesures complémentaires

-  **Vaccination du personnel**
-  Toute exposition accidentelle à du sang ou des liquides biologiques doit être déclarée à la médecine du personnel
-  Le personnel non vacciné et ayant eu un contact accidentel à du sang ou des liquides biologiques présente une indication à l'administration précoce d'immunoglobulines en combinaison avec la vaccination

---

## Nettoyage et désinfection

### Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
  -  Vaisselle : filière habituelle
- 

### Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  -  Utiliser les sacs à linge usuels
  -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

## Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
  -  Après la consultation:
  -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table d'examen, charriot de soins, stéthoscope, brassard à pression, etc.)
  -  Si paravent nettoyage au quotidien
- 

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

## Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine

---